

Communiqué de presse

La Caisse d'Epargne CEPAC annonce le lancement de la Banque de l'Orme dédiée aux entreprises en procédure collective

Marseille, le 9 février 2021

La Banque de l'Orme CEPAC se mobilise pour accompagner et soutenir les entreprises fragilisées, notamment face aux impacts de la crise sanitaire. Entité créée l'an dernier par la Caisse d'Epargne CEPAC, la Banque de l'Orme est spécialisée dans les procédures collectives et œuvre pour la sauvegarde et le retournement des entreprises.

La Banque de l'Orme CEPAC met son expertise et son savoir-faire au service des dirigeants faisant l'objet d'une procédure collective (processus de sauvegarde, de redressement judiciaire, en plan de continuation et plan de redressement) et s'adresse ainsi aux entrepreneurs, administrateurs judiciaires, mandataires, avocats, experts comptables.

La Banque de l'Orme CEPAC intervient dans un cadre juridique déterminé. Elle apporte le conseil et les services bancaires nécessaires à la poursuite de l'activité pour les entreprises en difficulté. Un accompagnement « sur mesure » qui permet la poursuite d'activité de l'entreprise selon les décisions prises par le mandataire judiciaire, avec des services bancaires et des financements adaptés.

« Nous accompagnons toutes les entreprises qui rencontrent des difficultés financières. Notre vocation est d'apporter à chacun le conseil et les services bancaires nécessaires à la poursuite de son activité, grâce à une équipe dédiée, un circuit de décision court et une gamme adaptée de services bancaires et de financements » déclare Jean-Charles PIETRERA, membre du Directoire en charge du Pôle Finance et Opérations.

Le Centre d'affaires Banque de l'Orme est joignable aux adresses ci-dessous :

- Métropole : cepac-b-banque-de-l-orme-cepac@cepac.caisse-epargne.fr
- La Réunion : cepac-b-banque-de-l-orme-reunion@cepac.caisse-epargne.fr
- Antilles : cepac-b-banque-de-l-orme-antilles@cepac.caisse-epargne.fr

A propos de la Caisse d'Epargne CEPAC*

La Caisse d'Epargne CEPAC, acteur bancaire de référence de l'arc méditerranéen et de l'Outre-mer, est une banque coopérative, membre du Groupe BPCE. Elle mobilise près de 3 150 collaborateurs, 306 500 sociétaires, 250 agences au service de près de 1,5 million de clients et 10 centres d'affaire dédiés aux entreprises, aux collectivités locales, à l'économie sociale, aux organismes de logements sociaux, aux SEM et aux professionnels de l'immobilier. La Caisse d'Epargne CEPAC présente également une large palette de métiers spécialisés : financements structurés, capital investissement, et investissement immobilier. Banque de la diversité, la Caisse d'Epargne CEPAC est ancrée sur un vaste territoire qui couvre 13 départements et/ou collectivités territoriales (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Corse, la Réunion, Mayotte, la Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Martinique, la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon). Elle opère sur 3 continents et 6 fuseaux horaires, facilitant ainsi sa disponibilité pour les clients. 30 % de son activité est désormais en Outre-mer. Elle s'investit chaque année dans de nombreuses actions de mécénat et partenariat, qui s'articulent autour de 3 axes : le sport, la culture et la solidarité.

Contact Presse :

- **Aline MOREAU** - Directrice de la Communication - aline.moreau@cepac.caisse-epargne.fr - 06 64 02 16 49